



© Signés Paysages

UNITÉ PAYSAGÈRE



31 • LE MASSIF DE LA MONTAGNETTE



© Signes Paysages

Les Bouisses à Boulbon

CHIFFRES CLÉS

Dimensions : 7,5 km d'est en ouest et 9 km du nord au sud.

Altitude maximale : 168 m au rocher de Raous

Altitude minimale : 8 m à Boulbon

Superficie : 39 km²

Population : 5 877 habitants*

Relief : petit massif calcaire

Communes : partiellement Boulbon, Barbentane, Graveson et Tarascon

* source INSEE dec. 2020

L'IDENTITÉ DE l'unité paysagère



Le massif de la Montagnette est une émergence calcaire au milieu des plaines alluviales du Rhône et de la Durance. Ce petit massif calcaire, ne dépassant pas les 168 mètres à son point culminant, sépare la plaine du Comtat à l'est de la vallée du Rhône à l'ouest.

Il tient un rôle important dans ces paysages de plaine par les points de vues qu'il offre sur les vastes étendues qui se déroulent à ses pieds. Les villages de Boulbon et de Barbentane se sont nichés au pied des versants boisés.

C'est un massif essentiellement occupé par des pinèdes. Si son altitude est faible, son relief n'en est pas moins tourmenté. Seuls quelques fonds plats de vallons ont permis une occupation humaine et une mise en culture des sols. La succession de petits sommets, de falaises et collines aux pentes abruptes compose un relief compact. Quand la topographie en donne les opportunités, l'agriculture s'est développée sur les fonds des petits vallons ou plateaux intérieurs comme aux Bouisses sur la commune de Boulbon ou au lieu-dit l'Étang à Barbentane.

C'est au cœur du massif que s'est installée au XI^e siècle l'abbaye de Saint-Michel-de-Frigolet, d'abord simple prieuré. Entouré de ses collines, le lieu isolé convenait sans doute à cette communauté de chanoines inspirée de l'ordre des cisterciens et de leurs vœux de dépouillement et de simplicité. Saint-Michel-de-Frigolet est une des deux seules abbayes de France de l'ordre des Prémontrés qui place la contemplation et l'action de prêcher comme règles de leur vie religieuse.

L'atlas des paysages de 2006 décrit le massif ainsi :

Le massif calcaire de la Montagnette apparaît, telle une île dans la plaine de Maillanne, non loin du confluent du Rhône et de la Durance.

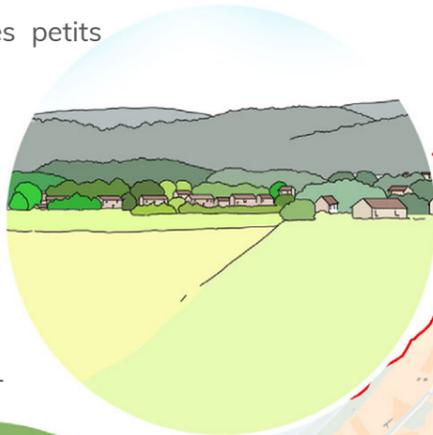
Le relief est tourmenté : des falaises abruptes surmontent de profonds vallons et des cuvettes cultivées.

Le paysage est sec. Rochers, garrigues et pinèdes, champs d'oliviers et d'amandiers contrastent avec la trame régulière des haies de cyprès des plaines irriguées des alentours.

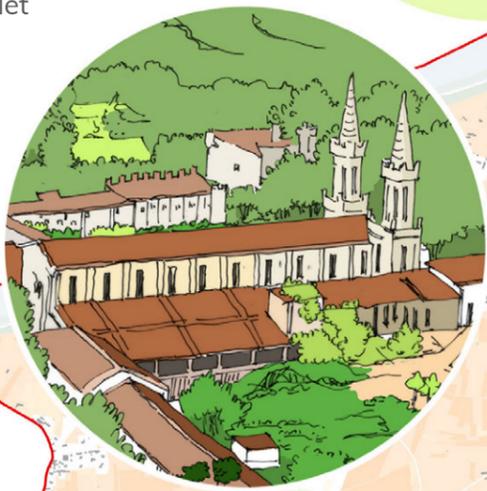
LES PAYSAGES DE l'unité paysagère



Le bâti diffus des petits vallons



L'abbaye Saint-Michel-de-Frigolet



La mosaïque agricole des petits vallons



Les pinèdes et garrigues

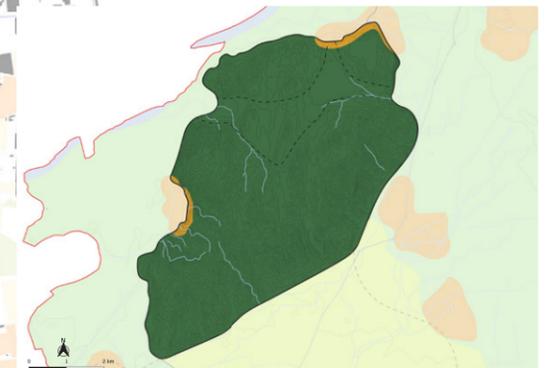


Les boisements mixtes



Carte synthétique de la typologie paysagère

- Limite départementale
- Limite unité paysagère
- Limites sous unités paysagères
- Cours d'eau
- Les villages
- Les massifs





Auguste Chabaud, rochers dans la Montagnette - Collection particulière



Gris vert de la garrigue, vert sombre des pinèdes ; blanc, gris et ocre des falaises, vert argenté des oliviers ; gris, blanc, rose des arbres fruitiers ; vert tendre, puis orange et rouge des vignes ; blanc, ocre et rose de l'architecture...

LES PREMIÈRES impressions



Les textes en italique, sont repris de l'atlas réalisé en 2006 par l'agence Architecture Environnement Cordoléani.

Montagnette... petite montagne à l'ouest et en bordure du Rhône, longue ondulation qui interrompt la plaine de Maillane au couchant. Elle apparaît, ocre et aride, en toile de fond au travers des alignements de cyprès. Cette présence est accentuée par une topographie massive qui semble un îlot naturel entre Avignon et Tarascon. Attrait de l'ombrage des pins, à l'odeur tenace sous l'écrasant soleil d'été. Désert minéral des versants et des falaises. Havre habité des dieux, ponctué d'oratoires, de chapelles. Magie de l'abbaye de Frigolet, lieu symbolique, de forte appropriation collective comme une oasis spirituelle et dominicale.

REGARDS SUR LA MONTAGNETTE

Les écrivains

La Montagnette fait partie des lieux magnifiés par Frédéric Mistral, le "voisin de Maillane" qui fut collégien à Saint-Michel-de-Frigolet. Alphonse Daudet situe "L'Elixir du Père Gaucher" dans l'abbaye de Frigolet. Marie Mauron évoque de façon saisissante le massif dans "Frigolet, cœur de notre Palestine" - 1965

"Je lui montrai à mon midi la chaîne des Alpilles.(...) Je fis demi-tour plus à l'ouest et lui montrai une autre chaîne agenouillée de même dans le nimbe du Rhône qui se dorait comme le fond d'un primitif".

"La Montagnette (...) suit le fleuve depuis sa sortie d'Avignon et l'abandonne là, au bord du delta, sans cesser de le suivre amoureusement du haut de ses pitons où méditent de grands cyprès et où les pins chantent l'antienne..."

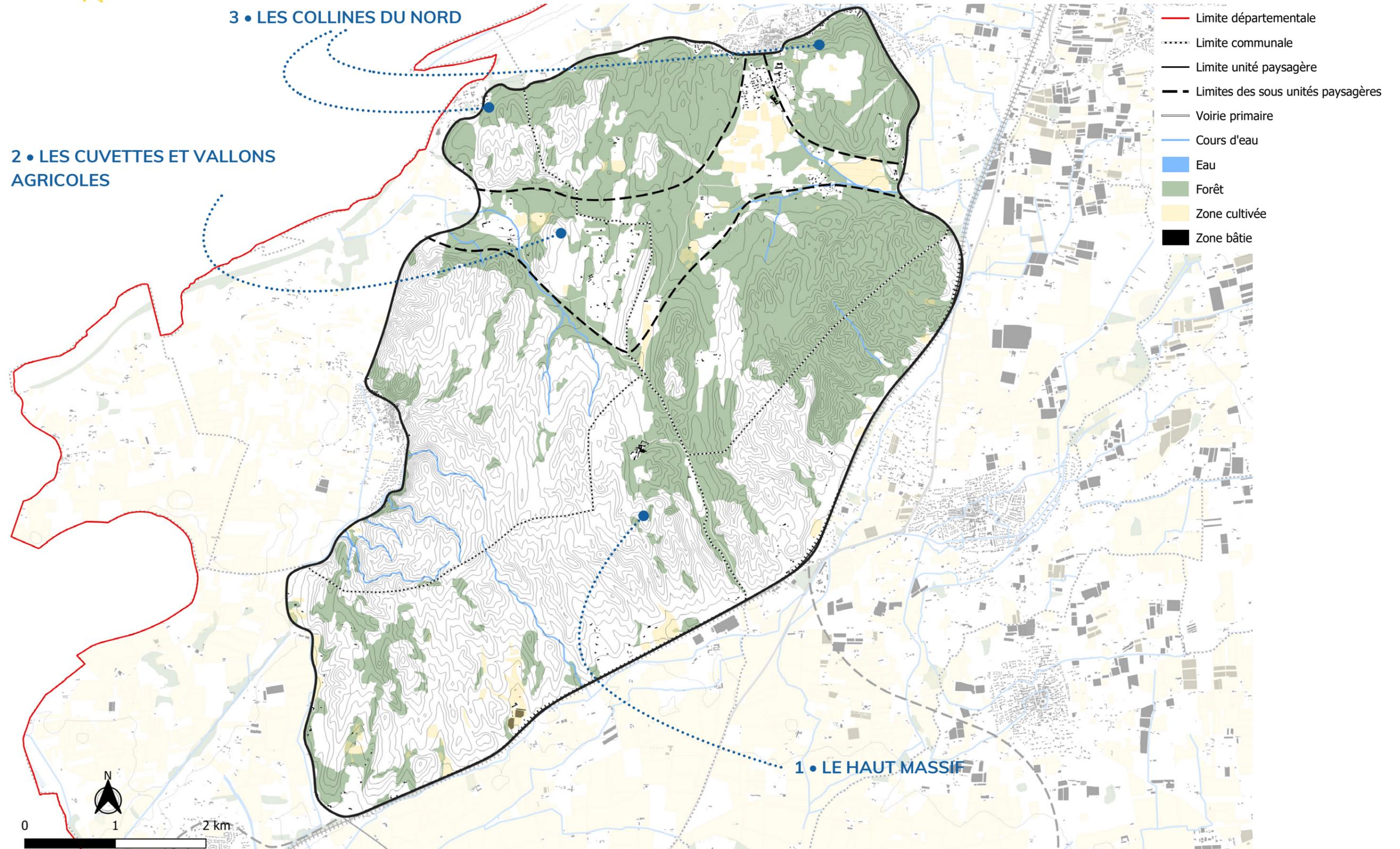
"Ce paysage est pur comme ceux des plus pures des fresques. Il est juste au sens musicien du mot. Et par quels moyens dépouillés il arrive à cette maîtrise ! (...) Pauvre et stérile au temporel, cette terre-là est prédestinée, vouée à la seule beauté (...)"

Les peintres

Dès 1905, depuis le Mas de Martin à Graveson, Auguste Chabaud peint inlassablement la Montagnette, en touches de couleurs vives, exaltant la lumière par des à-plats de ciel bleu de Prusse qui contrastent avec le blanc pur des calcaires...



LES SOUS-UNITÉS paysagères



Source : BD Topo 2019 - Cartographie : Signes Paysages.



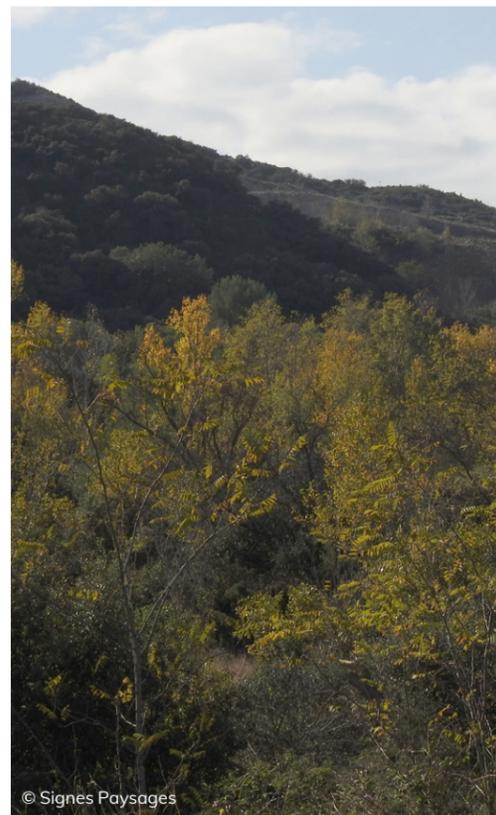
© Signes Paysages

Le haut massif vers le mas de Ferrier depuis la RD35e



© Signes Paysages

Les cuvettes agricoles de l'Étang à Barbentane,



© Signes Paysages

Les collines du Nord au-dessus de Barbentane

LES SOUS-UNITÉS paysagères



Source : atlas des paysages 2006.

Les sous-unités paysagères individualisent des paysages qui composent une unité paysagère et font valoir des spécificités au sein de l'unité.

1 • LE HAUT MASSIF

Les sommets du massif et leurs contreforts couvrent la moitié sud de l'unité de paysage et constituent l'épine dorsale du relief. Ces espaces naturels, arides et désertiques sont couverts de garrigue et de pinède en particulier autour de Frigolet, tandis que les piémonts sont plantés d'oliviers et de vergers. L'abbaye de Saint-Michel-de-Frigolet est le cœur spirituel de la Montagnette. D'anciennes gravières ont bouleversé le vallon des Aréniers à l'est. La sous-unité se décline en microsites aux ambiances et aux paysages contrastés :

- Le plateau de Saint-Michel,
- La montagne de Frigolet au centre,
- Les cuvettes des Grassettes et des Plaines,
- Les versants de Boulbon et des Eyselettes et le vallon de l'Allemand, les versants et les vallons à l'ouest autour du Pic Majeur,
- Les versants sud et est depuis Tralivay jusqu'à Gratte-Semelle,
- Le Bois de Barbentane.

2 • LES CUVETTES ET LES VALLONS AGRICOLES

Le bassin des Carrières, la plaine de la Montagne, le bassin des Bouisses et celui de Saint-Julien sont des dépressions internes cultivées, représentatives des paysages du terroir sec méditerranéen. Les reflets gris-vert des oliviers se mêlent à la dentelle des amandiers et aux stries régulières des vignes.

3 • LES COLLINES DU NORD

Elles forment une petite entité paysagère tournée vers Avignon et organisée autour du village de Barbentane. Deux échancrures les séparent du cœur du massif :

- Au sud-ouest, le bassin de Saint-Julien,
- Au sud-est, le bassin des Carrières.

A l'est de Barbentane, ces collines boisées se terminent en falaises abruptes au-dessus de la plaine du Comtat. A l'ouest, la colline de Cadeneau, le mont de Rouchon et le plateau des Espidègles se distinguent du reste du massif.

LES STRUCTURES paysagères

Source : atlas des paysages 2006.

UN PAYSAGE GÉOMORPHOLOGIQUE ORIGINAL

L'érosion différentielle a dégagé ce relief appalachien d'un horst calcaire très tectonisé. Une crête d'orientation nord-est à sud-ouest réunit les points culminants San-Salvador (161 mètres), Moure-Savoyard (158 mètres), Rocher-du-Raous (167 mètres) et le Rocher-Troué (162 mètres).

Abrupts rocheux, falaises, plateaux et moutonnements des versants régulièrement entaillés de nombreux vallons encaissés fondent la particularité de cette unité karstique.

LE PAYSAGE VÉGÉTAL SPONTANÉ EST CARACTÉRISTIQUE DES COLLINES PROVENÇALES

La forêt originelle de chênes verts a été amoindrie maintes fois par les incendies ; il n'en reste que quelques bouquets. La garrigue à chênes kermès prédomine de Boulbon à Gratte-Semelle au cœur du massif et sur le versant sud-est à Graveson. Des faciès particuliers sont déterminés par la présence du genêt scorpion, du thym, du buis, des cistes et du romarin. Le genévrier de Phénicie apparaît sur les lignes de crête. Au pied des falaises se développent de belles formations de ripisylve à peupliers blancs. La pinède d'Alep caractérise le site de Frigolet. Elle joue un rôle important dans l'ambiance paysagère du massif malgré les incendies.

UN PAYSAGE AGRAIRE DE TERROIR MÉDITERRANÉEN SEC

À l'intérieur du massif, les terres cultivées sont exiguës, cernées par les versants de garrigue ou de pinède toujours proches. Le paysage rural ne prend de l'ampleur que sur les terrasses périphériques qui annoncent les riches plaines voisines. Les cuvettes intérieures sont occupées par des cultures sèches. Elles abritent sur un petit parcellaire les reflets gris-verts des oliviers. Quelques cyprès entourent les mas. Les terroirs du mas du Grès et du quartier de Gaffin à Boulbon sont irrigués par le canal du Gaudre et se différencient par leur mosaïque de maraîchage et de vergers. Les éboulis décomposés et mélangés de "terra rosa" du piémont périphérique portent une ceinture de cultures sèches de vergers d'amandiers, d'abricotiers et de cerisiers illuminant le paysage printanier. S'y mêlent quelques vignes et des oliviers. De rares mas sont implantés en limite des cuvettes cultivées et de la garrigue des piémonts.



Les faciès rocheux des versants, traces des zones d'excavation, ici à Boulbon



Pinède sur les versants de Boulbon



Paysage agricole à l'Étang



© Signes Paysages

L'abbaye Saint-Michel-de-Frigolet



© Signes Paysages

Le village de Boulbon dominé par son ancienne forteresse, vue depuis la citerne au-dessus du cimetière



© Signes Paysages

Le village de Barbentane

LES STRUCTURES paysagères



Source : atlas des paysages 2006.

UN PAYSAGE BÂTI REMARQUABLE

L'empreinte du sacré dans le paysage est constante: Des croix et des oratoires ponctuent chemins et carrefours, des chapelles jalonnent les versants et les belvédères sur la plaine (Saint-Julien, Saint-Marcellin, Saint-Victor, Saint-Bonnet...) sans oublier au cœur du massif l'abbaye de Saint-Michel-de-Frigolet. L'occupation humaine du massif est étroitement liée au prieré.

Ajoutées à cela, la majesté des paysages et la sérénité trouvée à quelques lieues de l'agitation urbaine qui confèrent aux lieux une qualité rare, celle d'un havre de paix, de retraite et de méditation.

L'abbaye de Saint-Michel-de-Frigolet est nichée sur un replat en pente douce, au cœur du massif. Ses flèches et clochetons se détachent de la garrigue des sommets. Etape du pèlerinage vers Saint-Jacques-de-Compostelle, l'église initiale du XII^e siècle a été intégrée au XIX^e siècle dans un ensemble néo-gothique. Clochers aigus, tourelles, faux bastions et murs à créneaux enserment les constructions qui comprennent une ferme, des ateliers et une hostellerie. L'insertion de cet ensemble dans son site revêt un charme désuet émouvant.

L'HABITAT GROUPÉ

Barbantane et Boulbon sont les deux seuls villages de la Montagnette. Ils sont implantés sur les rebords du massif. Barbantane domine la confluence Rhône-Durance à proximité d'Avignon. Ce gros bourg agricole s'adosse au premier ressaut nord de la Montagnette et est veillé par un haut donjon escorté d'oliviers. Boulbon, village agricole au pied de collines parfumées, est dominé par les ruines d'une imposante forteresse gardant jadis la frontière de la Provence.

LES CARRIÈRES FONT PARTIE DU PAYSAGE DE LA MONTAGNETTE

Les excavations pour l'exploitation de calcaires durs ont entaillé les versants du Défens et de Brun sur la commune de Boulbon. Les éboulis présents sur le piémont sud ont alimenté des gravières, depuis Gratte-Semelle jusqu'au mont des Cigales et dans le vallon des Aréniers à Graveson. Les sites excavés, puis abandonnés jalonnent la terrasse de piémont et les vallons attenants. Certains ont été remis en culture.



FOCUS SUR les milieux naturels

Le massif de la Montagnette est un petit massif calcaire, avec ses escarpements et barres rocheuses, en limite ouest de la plaine du Comtat, qui émerge au milieu de la plaine agricole de Châteaurenard, très plate.

Le relief présente une succession de crêtes érodées et de dépressions intermédiaires. La partie nord offre des secteurs de plateaux entrecoupés de vallons.

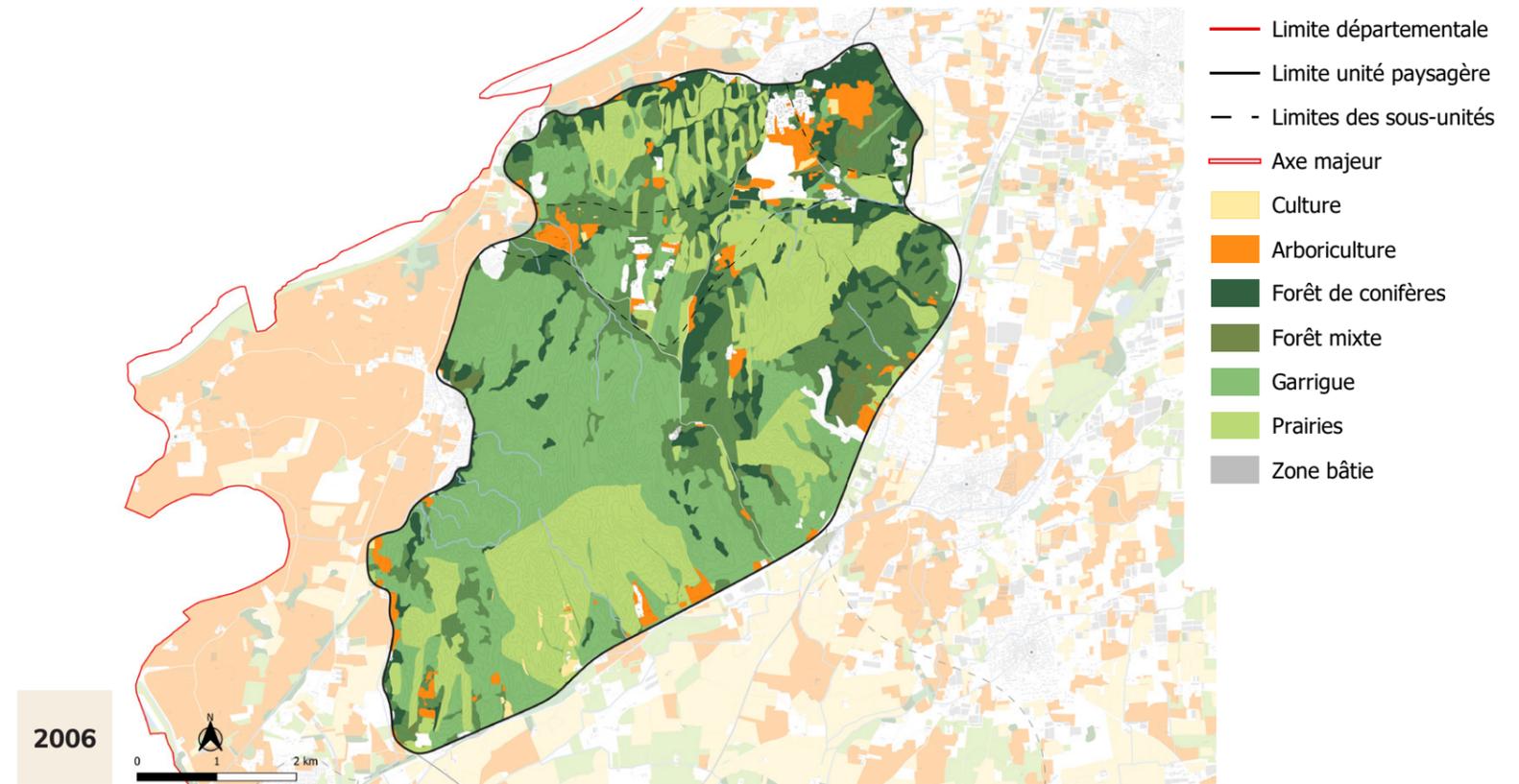
Son couvert végétal est constitué d'une mosaïque de zones rupestres, de garrigues à romarin et à chêne kermès (*Quercus coccifera*) et de pinèdes à pin d'Alep (*Pinus halepensis*).

Les pelouses sèches de ce massif accueillent d'intéressantes populations de dipcadi tardif (*Dipcadi serotinum*), espèce protégée, en limite orientale de son aire de répartition. Le vallon des Areniers abrite dans le sable d'anciennes carrières une plante rare et protégée : le corisperme de France (*Corispermum gallicum*).

Les vallons, plus frais et plus humides voient le développement du chêne vert (*Quercus ilex*), du chêne pubescent (*Quercus pubescens*) et de l'érable de Montpellier (*Acer monspessullanum*).

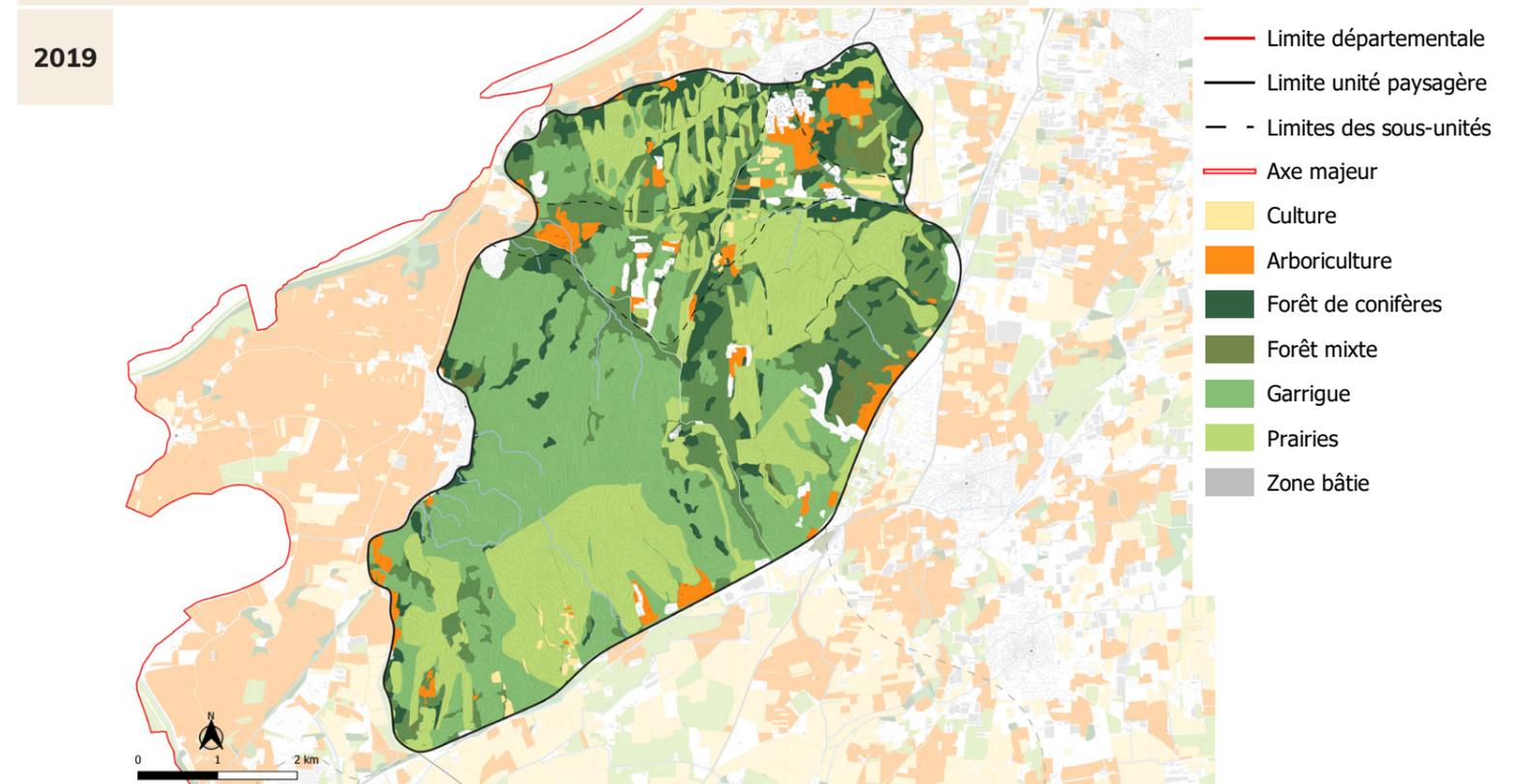
Les secteurs rupestres (parois, croupes rocheuses, éboulis) hébergent une flore et une faune spécifiques mais ce sont surtout les nombreuses parcelles agricoles traditionnelles qui sont remarquables en piémont et sur les plateaux. On y trouve de nombreuses plantes messicoles comme *Biforia radians*, *Adonis annua* ou *Platycapnos spicata*. Certaines parcelles sur les piémonts de Graveson abritent la très rare tanaïsie annuelle (*Vogtia annua*), plante d'affinité ibérique.

Enfin, ses milieux agricoles sont également favorables aux oiseaux insectivores comme le guêpier d'Europe (*Merops apiaster*) ou le rolhier (*Coracias garrulus*).



2006

LA COUVERTURE VÉGÉTALE



2019

Sources : Occupation du sol 2014 - Centre de Ressources en Information Géographique en Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRIGE PACA) Registre parcellaire graphique 2019 (RPG) - L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Cartographie : Signes Paysages



© Bardinal Consultant

Relief et pinède



© Signes Paysages

Fond de vallon cultivé



© Signes Paysages

L'impact visuel des lignes HT en crête



© Signes Paysages

Le projet de parc photovoltaïque

LES ATOUTS & fragilités



Les atouts et fragilités posent les bases des enjeux et des pistes d'actions. Il s'agit de mettre en avant tel composant de paysage ou telle structure dont les transformations pourraient porter atteinte à la qualité et à la valeur des paysages de l'unité paysagère.

LES ATOUTS

- ◆ Un relief tourmenté et ses pinèdes
- ◆ Le charme de l'intimité de petits vallons cultivés.
- ◆ Un patrimoine architectural religieux avec ses nombreux oratoires, chapelles et édifices religieux dont le plus emblématique est l'abbaye de Saint-Michel-de-Frigolet.

LES FRAGILITÉS

- ◆ Le risque encouru par ses vastes étendues de pinèdes sensibles aux incendies.
- ◆ La faible rentabilité des petites surfaces cultivées.
- ◆ L'impact visuel des lignes HT.
- ◆ Le projet de parc photovoltaïque sur le site de Gratte-Semelle, dans un environnement boisé et face à la plaine de Maillane.

LA CARTE DES infrastructures

A l'image de son relief compact et tourmenté, seules deux routes traversent le massif ; une selon un axe nord/sud et la seconde est/ouest. Elles empruntent des fonds de vallons tantôt resserrés tantôt évasés prenant des allures de plateaux intérieurs.

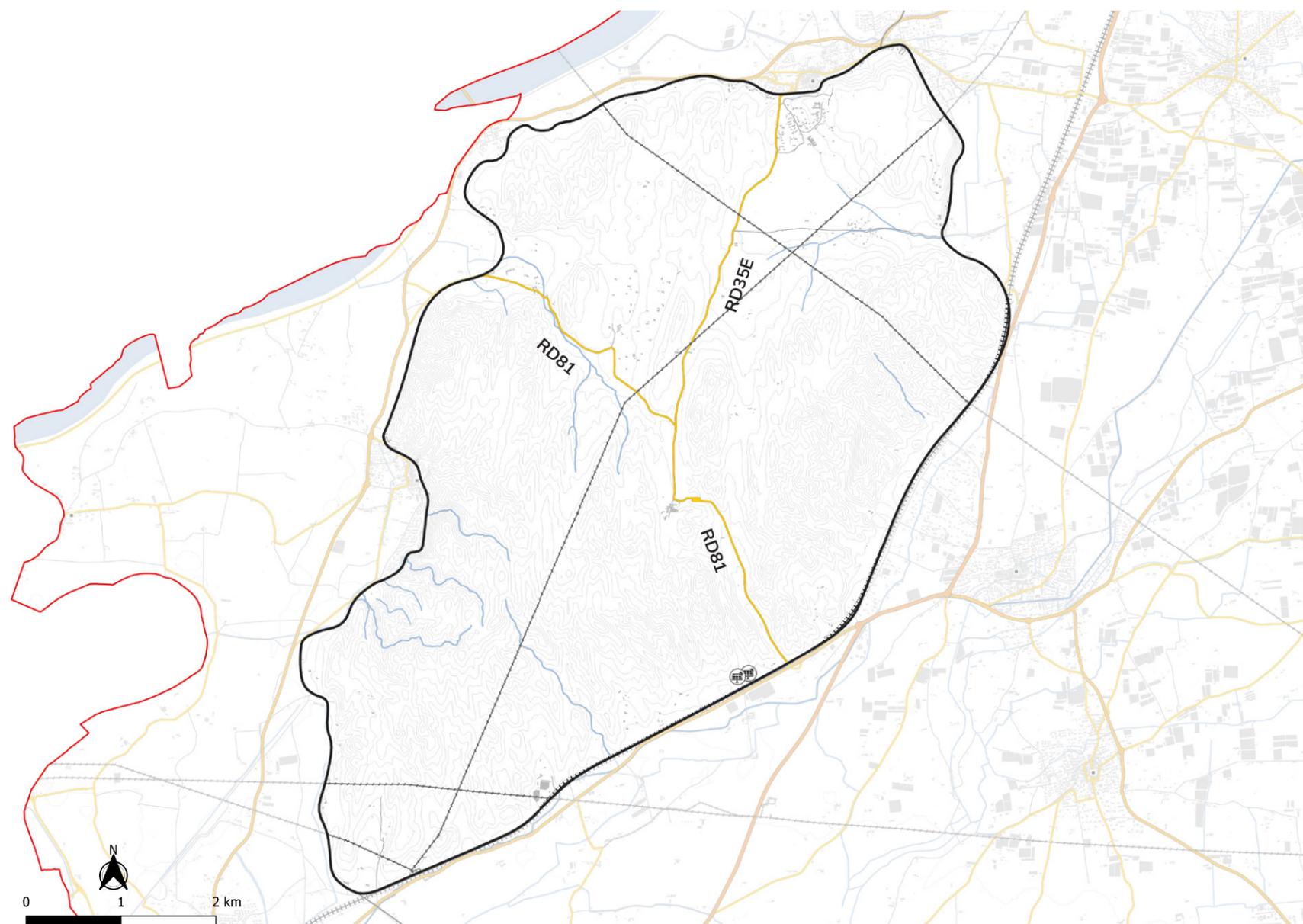
Les parcours se déroulent sous le couvert des boisements de pins et de chênes verts. Quand celui-ci s'interrompt, les vues s'ouvrent sur les oliveraies et les prairies.

La RD35E, depuis Barbentane, donne à découvrir la mosaïque agricole au cœur de ce petit massif boisé. La RD81 est plus fréquemment forestière.

L'ensemble du massif est ensuite parcouru de nombreux chemins et pistes.

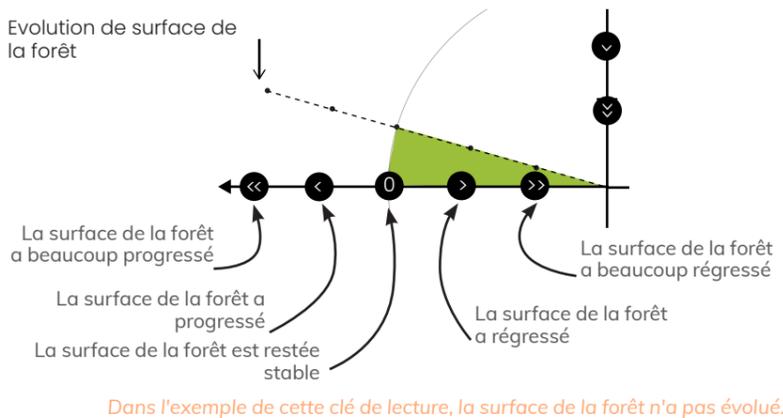
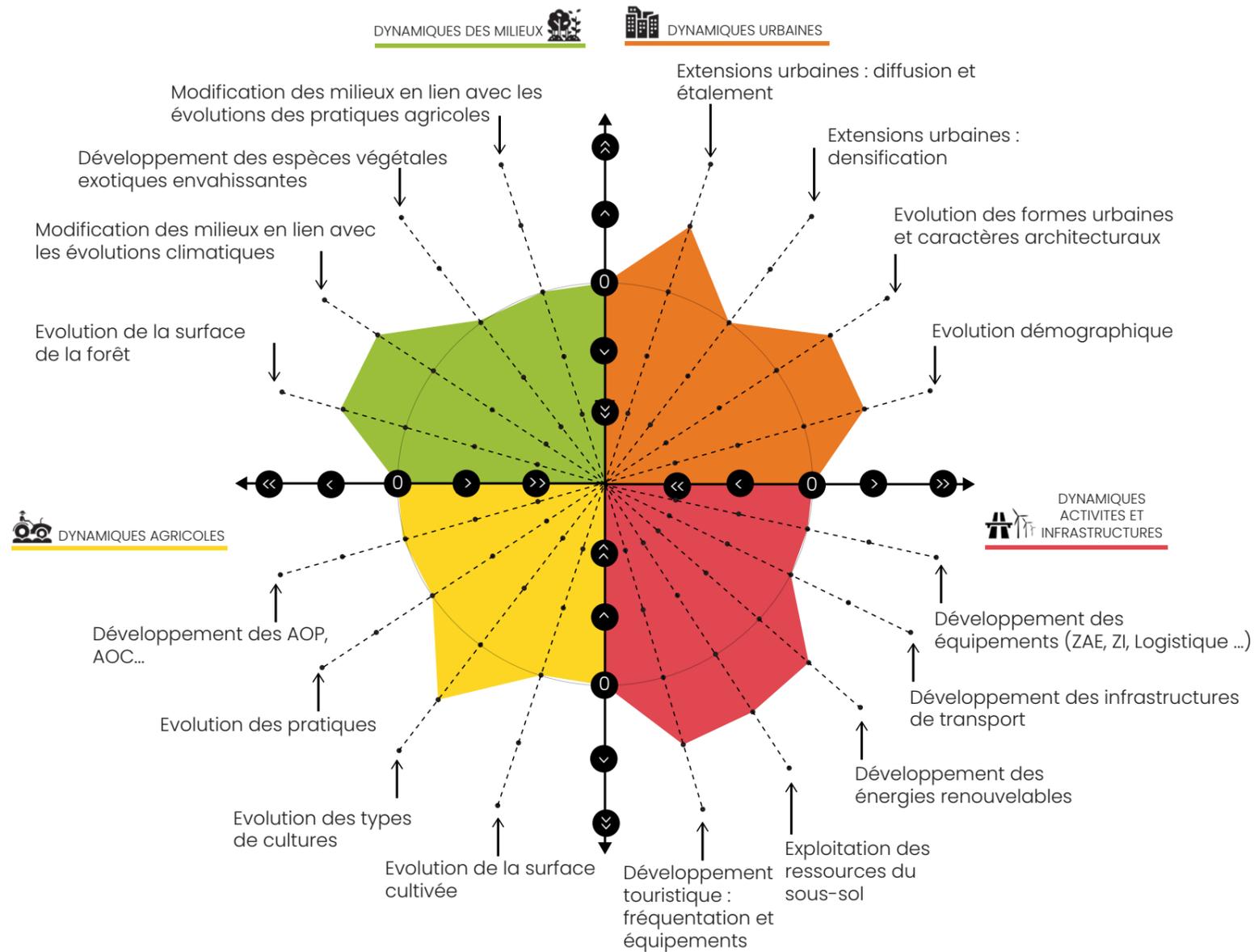
Les horizons du massif sont hérissés des pylônes des lignes Haute-Tension qui se croisent dans l'emprise de l'unité paysagère.

Un projet de parc photovoltaïque est signalé à Gratte-Semelle



Sources : L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN).
Cartographie : Signes Paysages

- Limite départementale
- Limite unité paysagère
- Cours d'eau
- Énergie
- ☀ Parc photovoltaïque
- ⚡ Réseau électrique aérien
- Axes autoroutiers et ferroviaires
- Voirie tertiaire
- ++++ Voie ferrée



CLÉ DE LECTURE •

Le graphique ci-dessus exprime les évolutions paysagères et urbaines de l'unité paysagère, entre 2006 et 2021.

Il rend compte d'une manière synthétique des évolutions que porte l'unité paysagère. Le gradient attribué à chaque item est le fruit d'observations de terrain, d'analyses cartographiques et de données. L'analyse est quantitative.

LES FACTEURS d'évolution



L'unité paysagère du massif de la Montagnette ne possède pas de village dans son périmètre. C'est un ensemble essentiellement boisé. Le massif est un site inscrit depuis 1970. Ce classement reconnaît la valeur et la qualité de ses paysages et peut en partie expliquer une évolution très modérée entre 2006 et 2021.

Boulbon et Barbantane se sont installés en piémont du massif, tournés vers la vallée du Rhône pour Boulbon et celle de la Durance pour Barbantane. C'est en toute logique que les extensions urbaines, même modérées, se sont opérées en plaine. Les documents d'urbanisme ont circonscrit les possibles extensions de Barbantane aux abords de la RD35E.

Les évolutions des paysages du massif de la Montagnette sont associées à ses activités agricoles et à ses espaces forestiers.

LES FACTEURS D'ÉVOLUTION SONT :

- ♦ L'activité agricole.
- ♦ Les dynamiques naturelles.
- ♦ Les aléas et risques notamment incendie.

Les données de la base d'incendies Prométhée montrent la récurrence de petites surfaces brûlées que ce soit sur les territoires communaux de Boulbon ou de Barbantane.

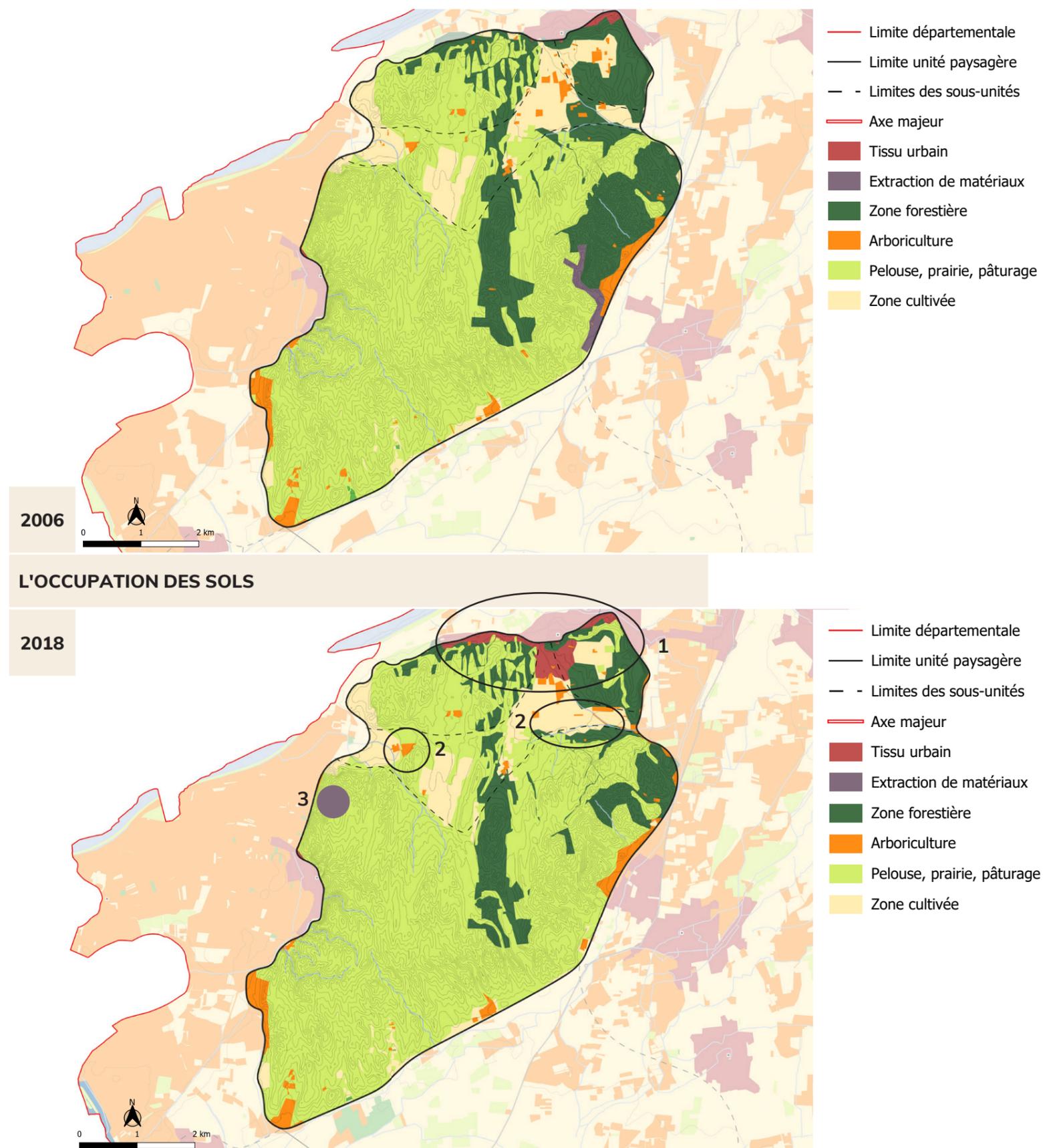
L'ÉVOLUTION DE l'occupation des sols

Les cartes ci-contre montrent l'évolution modérée des paysages de l'unité paysagère. Les piémonts plus adoucis de Barbetane ont profité au développement d'un habitat résidentiel sur les pentes.

Plus qu'une diffusion de l'habitat, c'est une mutation des usages qui expliquent l'urbanisation du secteur du mas de Bassette à Barbetane (1).

Les cartes illustrent également une évolution positive des surfaces cultivées (2).

La carrière de Brun au nord du territoire communal de Boulbon a agrandi ses surfaces d'extraction (3).



Source : base Corine Land Cover 2006 et 2018, Registre Parcellaire Géographique 2010 et 2019. Cartographie : Signes Paysages



2006

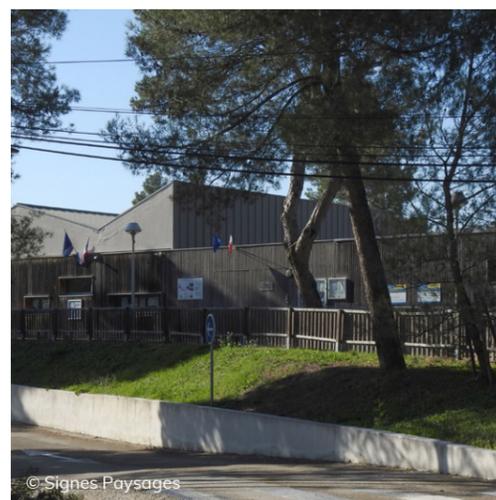
URBANISATION DU SECTEUR DU MAS DE BASSETTE - BARBENTANE



2019



Les oliveraies de Barbentane



La nouvelle école de Barbentane

LES DYNAMIQUES d'évolution



LES DYNAMIQUES URBAINES

L'unité paysagère ne referme pas dans son périmètre les centres bourgs de Boulbon et de Barbentane. La population de ces communes a augmenté passant de 5 243 habitants en 2006 à 5 877 en 2020*, soit une hausse de 12 %. Barbentane enregistre la plus forte hausse avec près de 17 % d'augmentation de ses habitants.

Mais c'est en toute logique que les extensions urbaines se sont concentrées en plaine. L'abrupt des versants au-dessus de Boulbon les a protégé de toute urbanisation.

Le Plan Local d'Urbanisme de Barbentane a figé les zones urbaines de la Montagnette en ne réservant cette zone qu'à de l'habitat pavillonnaire dans son périmètre actuel. La zone agricole autour est classée zone protégée.

– Impacts :

- ◆ Consommation d'espaces perméables.

LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

L'agriculture •

L'évolution est très faible. Si quelques parcelles ont été délaissées, la surface perdue a été compensée par la remise en cultures de nouvelles parcelles. La faible surface agricole confirme que la vocation première de l'unité paysagère n'est pas son agriculture.

– Impacts

- ◆ Maintien des paysages ouverts des fonds de vallons et petits plateaux.
- ◆ Stabilité de la surface cultivée.

Les activités d'extraction •

La carrière du Brun est encore en activité.

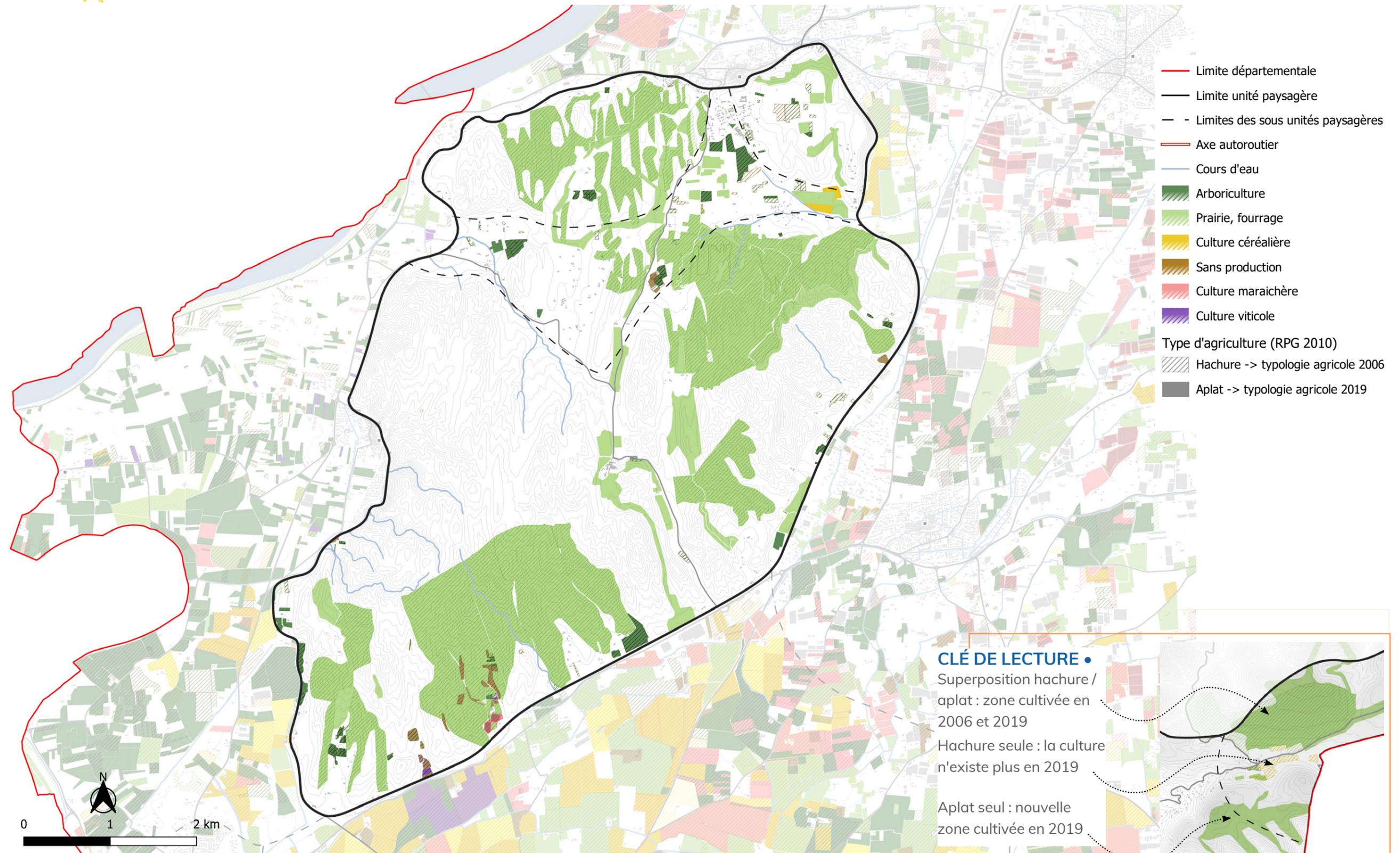
– Impacts

- ◆ Nouvelles excavations.

* source INSEE 2006 avec mise à jour en 2009 et chiffres de décembre 2020



L'ÉVOLUTION DES espaces agricoles

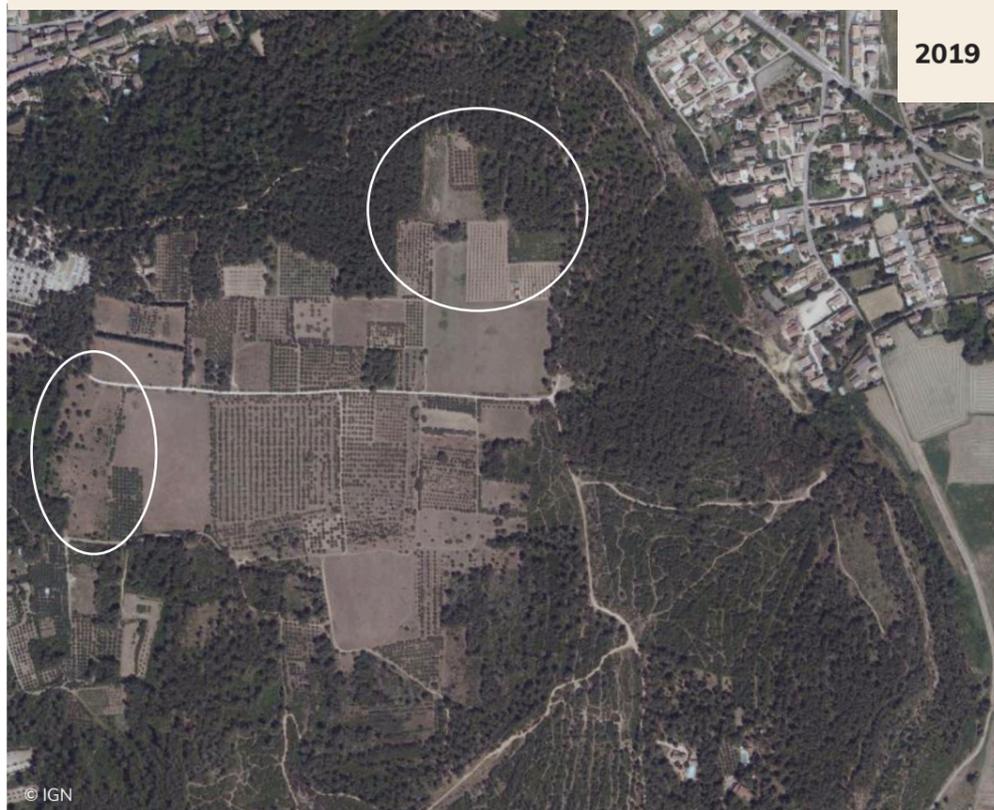


Source : Registre parcellaire graphique 2019-2010 (RPG) - L'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN). Cartographie : Signes Paysages.



2006

REMISES EN CULTURE ET ENFRICHEMENT AU MAS DE BASSETTE -
BARBENTANE



2019



2006

CARRIÈRE DE BRUN-BOULBON



2019

LES DYNAMIQUES d'évolution



Les énergies renouvelables •

Un projet de parc photovoltaïque doit voir le jour sur la commune de Tarascon au lieu-dit Gratte-Semelle, au bord de la RD970. La proximité de l'usine de conserverie a motivé l'autorisation de sa mise en œuvre justifiant du caractère déjà industriel de la zone. Le projet se situera sur l'emprise d'une ancienne décharge, avec des panneaux au sol sur une surface de 5 hectares.

– Impacts

- ◆ Mise en place d'une clôture de 2 mètres de haut.
- ◆ Impact visuel depuis la plaine de Maillane.

LES DYNAMIQUES NATURELLES

Elles sont celles habituelles du développement de la couverture forestière dans ses processus de maturité.

Plusieurs incendies se sont déclarés ne touchant que de petites surfaces sans porter réellement atteinte aux milieux. Quelques parcelles cultivées ont été abandonnées, laissant la place aux broussailles et à la régénération spontanée de la pinède.

– Impacts

- ◆ Développement et densification du couvert forestier.

LES PROJETS FUTURS IDENTIFIÉS EN 2006 QU'EN EST-IL EN 2021 ?

- ◆ Exploitation de carrières : toujours effective pour la carrière du Brun.

LES ENJEUX en 2006

Source : atlas des paysages 2006.

UNE IDENTITÉ DES LIEUX MARQUÉE PAR UN SANCTUAIRE

Le site sacré de Saint-Michel-de-Frigolet.

LE MASSIF NATUREL ET DÉSERTIQUE CONTRASTE AVEC LE MONDE HUMANISÉ, AGRICOLE ET URBAIN ENVIRONNANT.

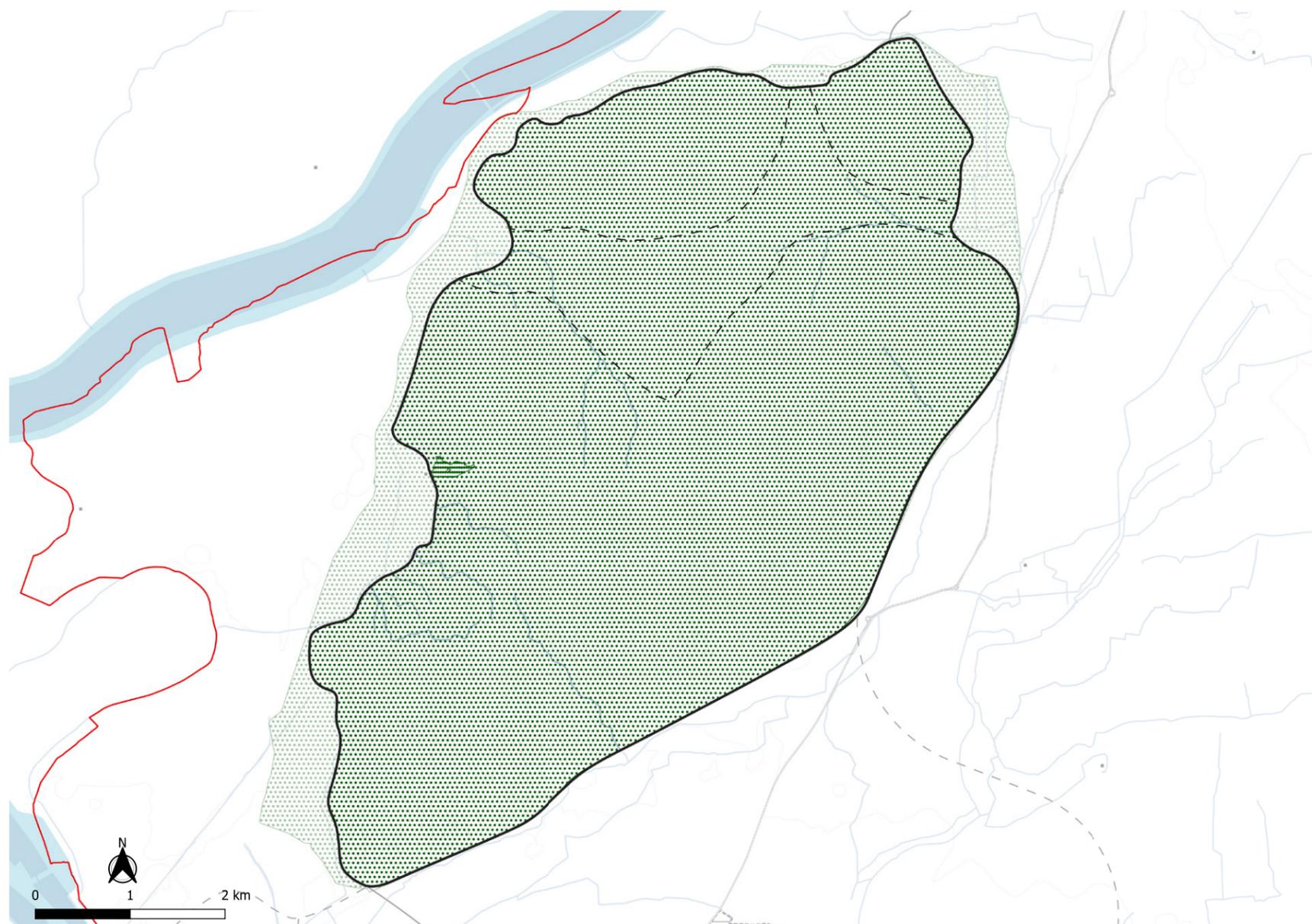
Son paysage est une conjugaison des images traditionnelles de la campagne et de la colline avec

- Une complémentarité des terroirs secs de piémont, des bassins intérieurs et des versants de garrigue et de pinède,
- Une géomorphologie puissante avec des secteurs de falaises, des affleurements rocheux et un paysage minéral,
- Des sites préservés : les villages de Boulbon et de Barbentane, l'abbaye de Saint-Michel-de-Frigolet.

UNE GRANDE SENSIBILITÉ VISUELLE DE L'ENSEMBLE DES VERSANTS PÉRIPHÉRIQUES ET DES CRÊTES

La Montagnette est posée comme une île entre la vallée du Rhône et la plaine du Comtat. Elle constitue l'horizon fortement perçu depuis ces espaces plans.

Il faut noter que le Guide Éolien PACA a inscrit en zone de sensibilité majeure l'ensemble de l'unité de paysage : l'implantation de parcs éoliens est a priori incompatible avec ces espaces.



Source : Géo-Ide, DREAL PACA. Cartographie : Signes Paysages.

- Limite unité paysagère
- - Limites des sous-unités
- Axe majeur
- Cours d'eau
- Site inscrit

PÉRIMÈTRES DE PROTECTION EN 2021



© Signes Paysages

Prairies et oliveraies aux Bouisses, commune de Boulbon



© Signes Paysages

Les espaces ouverts maintenus grâce à l'agriculture



© Signes Paysages

Les boisements autour de l'abbaye de Saint-Michel-de-Frigolet

LES ENJEUX en 2021



Les évolutions constatées permettent d'établir les enjeux. Les enjeux sont les aspects des évolutions qui préoccupent les acteurs du territoire, les gestionnaires et/ou les populations. Il s'agit d'articuler la connaissance avec les actions* et d'inviter les acteurs à se positionner.

LA PÉRENNITÉ DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE

Bien que l'agriculture soit peu présente en termes de surface, son rôle est majeur dans l'entretien des paysages et dans le maintien de la qualité paysagère des vallons et des plateaux.

Les oliveraies sont un des motifs paysagers qui construisent la particularité paysagère de la campagne provençale.

- ◆ Maintien de la mosaïque parcellaire.
- ◆ Maintien des espaces ouverts des vallons et plateaux.
- ◆ Préservation des oliveraies, paysages agricoles porteurs d'aménités.

LES ESPACES FORESTIERS

Relativement épargnés par les incendies, ces espaces n'en portent pas moins d'enjeux. Ils font l'identité paysagère du massif de la Montagnette. Son paysage remarquable de collines provençales compose les horizons et le cadre paysager de la vallée du Rhône et de la plaine du Comtat. On devine aisément les impacts sur ces paysages du passage du feu qui transformerait radicalement les ambiances paysagères.

Le développement de la production d'énergie solaire porte préjudice à l'homogénéité des ensembles forestiers.

- ◆ Valeur et qualité paysagère du massif.
- ◆ Attachement des populations à leurs collines boisées.
- ◆ Forte sensibilité aux incendies.
- ◆ Fragmentation si implantation de parcs photovoltaïques.

* selon la méthodologie des atlas des paysages 2017

LES ENJEUX en 2021

LES ACTIVITÉS DE LOISIRS ET LE TOURISME

L'activité touristique participe à la vitalité d'un territoire. Elle est ici essentiellement portée par l'abbaye de Saint-Michel-de-Frigolet mais les risques que peut faire peser une trop grande fréquentation sont aussi connus.

Des sentiers de randonnée parcourent le massif. Ils peuvent être l'occasion de stationnement sauvage. Il n'existe pas réellement de zones de parking pour les randonneurs. L'accueil de visiteurs implique la réalisation d'équipements notamment des aires de stationnement aux abords des lieux visités. Dans les espaces naturels, l'information est aussi importante notamment quant au respect des milieux et habitats naturels. Le massif de la Montagnette ne subit pas les dégradations d'une trop grande fréquentation mais cela n'exonère pas d'une vigilance et d'une sensibilisation auprès des populations.

- 🔥 Vitalité du territoire.
- 🔥 Dégradations potentielles des milieux naturels.
- 🔥 Risque incendie par malveillance ou imprudence.
- 🔥 Équipements et infrastructures d'accueil en site naturel.



Aires de stationnement aux abords de l'abbaye



Les forêts parcourues par plusieurs chemins de randonnée



L'abbaye de Saint-Michel-de-Frigolet, une destination touristique avec lieux d'hébergement

Accompagner le développement de l'habitat individuel :

Limiter l'effet "mitage" des boisements en pensant densité et forme.

Promouvoir une qualité architecturale conforme à l'identité locale pour éviter la répétition d'un modèle standardisé.

Aménager les interfaces avec les milieux forestiers pour assurer leur préservation et limiter les risques pour les biens, les personnes.

Éviter des formes, des matériaux et des couleurs étrangers aux palettes locales.

Développer le sylvo-pastoralisme pour le gain dans l'entretien des paysages et la gestion du risque incendie :

Aider les éleveurs en place et accompagner les nouveaux projets.

Créer de nouvelles zones de parcours.

Faciliter la mise en place d'équipements/bergeries...

LES PISTES d'actions en 2021



Valoriser l'agriculture pour son rôle dans l'entretien des paysages et le maintien de la qualité paysagère :

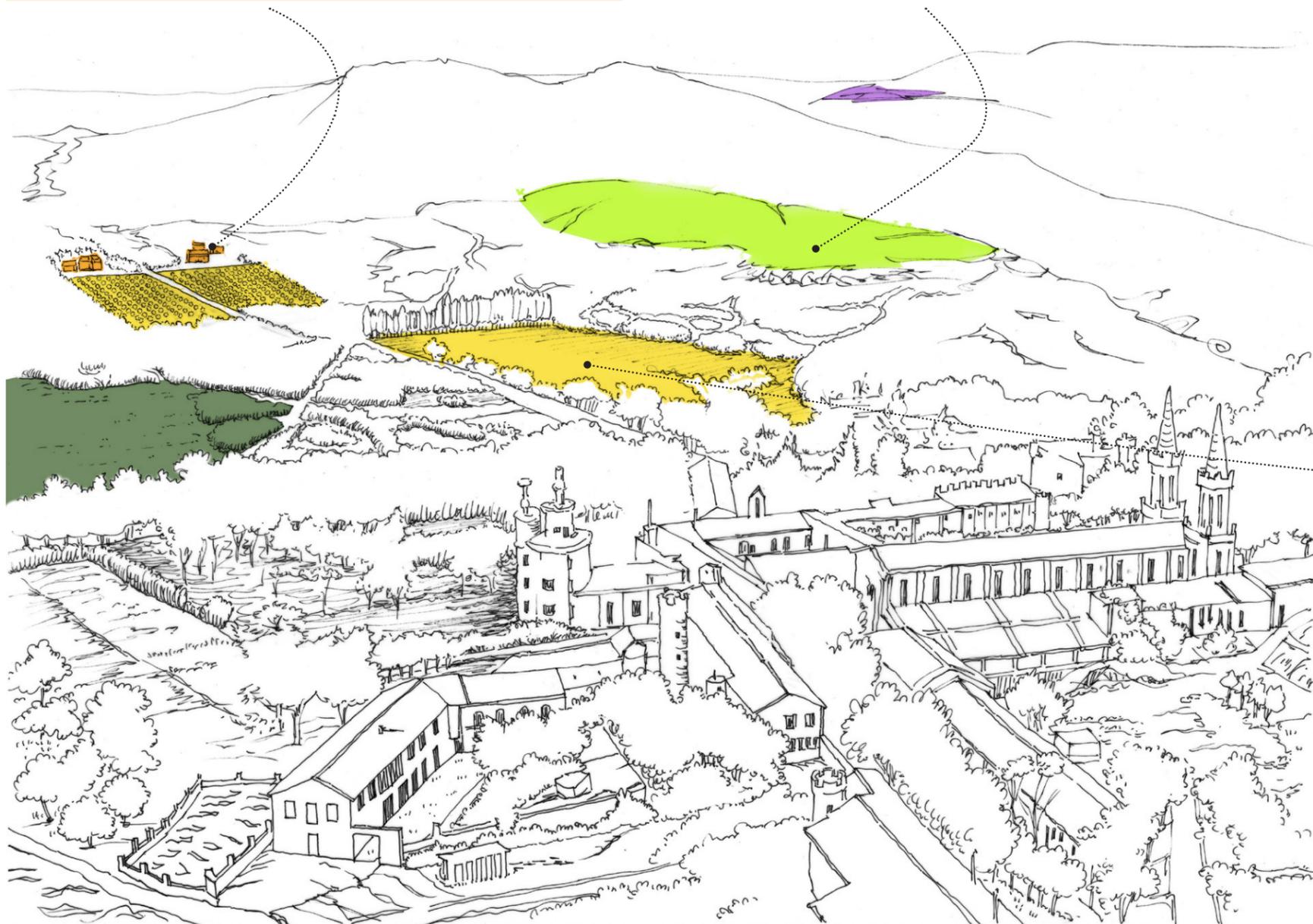
Encourager une agriculture diversifiée qui participe à la multiplicité des paysages.

Soutenir l'agriculture de proximité en faveur de la reconstitution des circuits courts, pour favoriser les pratiques extensives respectueuses de l'environnement.

Encourager la reconversion de friches en cultures.

Accompagner les équipements nécessaires à l'activité agricole : hangars, serres... dans leur forme, dimensions, matériaux...

Encourager la réhabilitation des bâtiments d'exploitation traditionnels et la préservation des petits éléments : puits, cabanons, murs en pierre...



Croquis : Signes Paysages

LES PISTES d'actions en 2021

Préserver les massifs forestiers :

Organiser et gérer l'accueil des visiteurs.

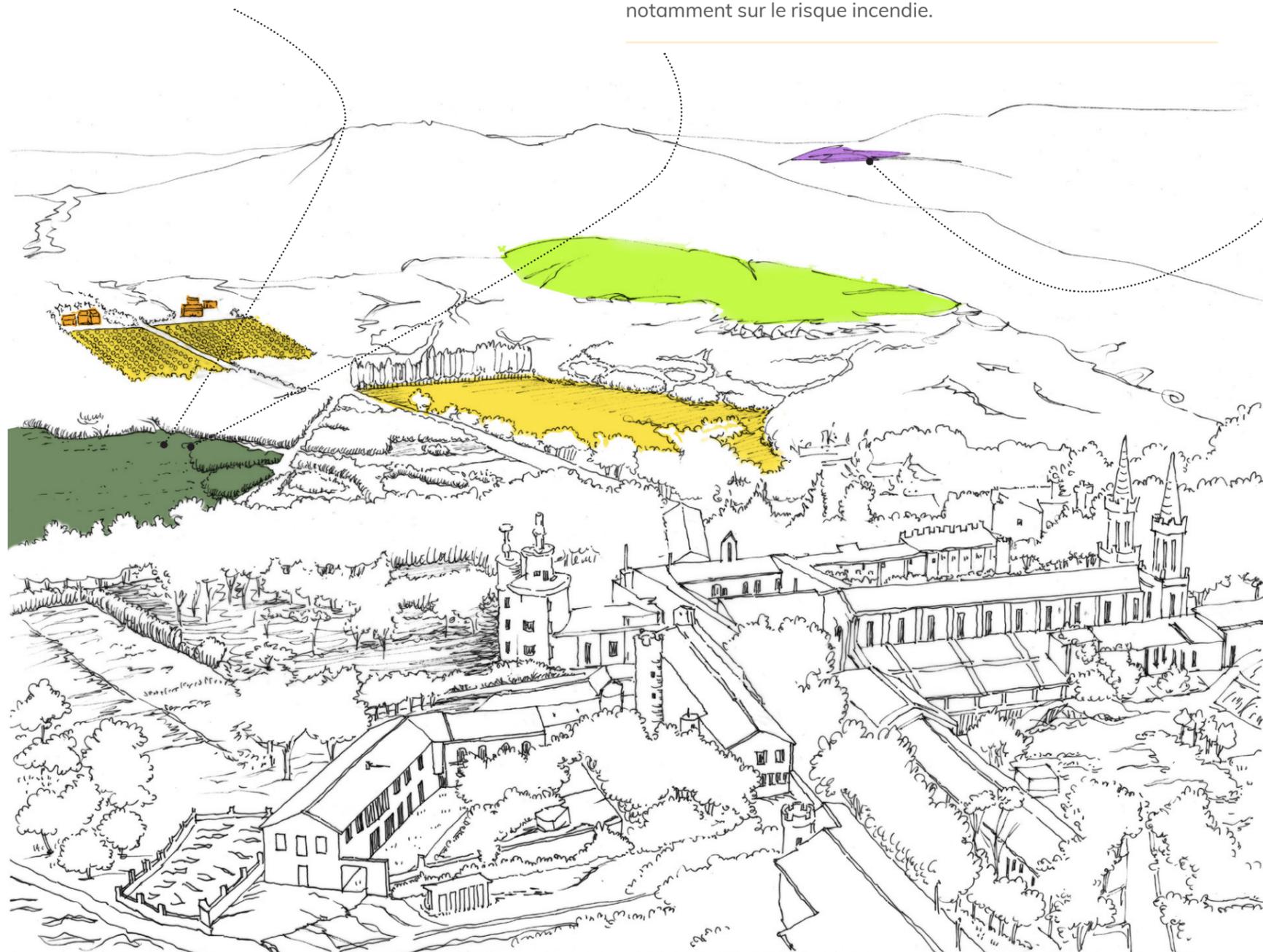
Veiller à des aménagements de lutte contre les incendies intégrés au paysage : pistes DFCI, citernes...

Encadrer et veiller à l'entretien des forêts privées.

Accompagner la découverte des grands espaces de nature :

Privilégier l'accès aux espaces de loisirs par des moyens alternatifs à la voiture : modes doux, navettes... pour limiter les besoins en aires de stationnement notamment.

Informier et sensibiliser les usagers sur les préjudices liés à des pratiques inadaptées et les "bonnes conduites" à avoir, notamment sur le risque incendie.



Croquis : Signes Paysages

Maîtriser le développement des énergies renouvelables et des infrastructures énergétiques :

Tenir compte des impacts sur les paysages : déboisement pour l'implantation de fermes photovoltaïques.

Développer et encourager le solaire en toiture.

Tendre vers l'enfouissement des lignes HT et THT.

Engager la reconversion des zones d'extraction et des décharges : dépollution et renaturation en priorité avant tout changement de vocation.